



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
22 JUIN 2016**

**Numéro**

DEL 2016.06.22/119

**Thème : DÉLÉGATION DE  
SERVICE PUBLIC 3.**

**Objet :** REGIE MUNICIPALE  
BRIANÇONNAISE DE  
STATIONNEMENT -  
APPROBATION RAPPORT  
D'ACTIVITÉS 2015

**Convocation**

Date : 16/06/2016

Affichage : 16/06/2016

**Nombre de membres  
du Conseil Municipal**

En exercice : 33

Présents : 26

Nombre de  
suffrages  
exprimés : 30

Le **mercredi 22 juin 2016** à 16h00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

**Étaient Présents :** GUERIN Nicole, DAERDEN Francine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARCHELLO Marie, DAVANTURE Bruno, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, KHALIFA Daphné, MILLET Thibault, BRUNET Pascale, BOREL Jean-Paul, PONSART Marie-Hélène, FABRE Mireille, GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, DAZIN Florian.

**Étaient Représentés :**

GUIGLI Catherine pouvoir à POYAU Aurélie.  
MARTINEZ Gilles pouvoir à FROMM Gérard.  
CIUPPA Marcel pouvoir à BOREL Jean-Paul.  
ROMAIN Manuel pouvoir à DJEFFAL Mohamed.  
ARMAND Émilie pouvoir à PICAT RE Alessandro.

**Absents-Excusés :**

POYAU Aurélie, GUIGLI Catherine, MARTINEZ Gilles,  
CIUPPA Marcel, ROMAIN Manuel, PEYTHIEU Éric,  
ARMAND Émilie,

**Secrétaire de Séance :** DJEFFAL Mohamed.

Rapporteur : Gérard FROMM.

La Régie Municipale Briançonnaise de Stationnement (RMBS) a été créée en janvier 2010 pour assurer l'exploitation, l'entretien et la gestion du stationnement en parcs et sur voirie.

La R.M.B.S. dispose désormais d'un nouveau parc de 26 horodateurs solaires de marque STRADA compatibles avec le système de gestion C.B. « Parkfolio ».

Au titre des investissements pour l'année 2015, il a été budgété et réalisé :

- L'installation des réglottes LED, des blocs secours LED, et des détecteurs de présence dans les coursives et allées de tous les parcs pour un montant global de 9 728.60 €
- Le goudronnage de la rampe d'accès d'entrée au parc du Val Chancel pour un montant de 3 787.20 €
- Le remplacement des tableaux électriques du Val Chancel et Prorel pour un montant de 1 551.60 €
- La rénovation des panneaux du portique d'entrée Prorel pour un montant de 4 759.50 €
- Câblage et éclairage des locaux techniques des parcs pour un montant de 5 686.90 €
- Le remplacement du P.C au bureau du Val Chancel pour un montant de 639.90 €
- Rayonnage pour local archives au Val Chancel pour un montant de 2 539.88 €
- Chauffe-eau électriques Val Chancel et Prorel pour un montant de 400.20 €
- La Rénovation du tableau électrique de l'ascenseur du parking Prorel pour un montant de 288,00 €
- La mise en place de protection pour les intempéries sur les édicules des caisses de paiements du Champ de Mars pour le bien-être de nos usagers pour un montant de 5 820,00 €
- La rénovation d'isolation sur le parking souterrain au Prorel (surface) suite aux infiltrations d'eau pour un montant de 17 891,28 € (2 800,08 € routière du midi et 15 091,20 € Pic)
- Changement de la centrale électrique de détection CO NO du Val Chancel pour un montant de : 8 925,59 €

Le rapport financier de la RMBS présente les résultats suivants pour l'année 2015 :

#### Recettes globales

ANNÉES	Val Chancel	Aigle Bleu	Prorel	Champ de Mars	Voirie	TOTAL
<b>2015 *</b>	59 752,59	15 787,61	19 801,19	81 786,83	258 279,10	<b>435 407,32</b>
<b>2014 *</b>	58 869,66	16 611,45	19 132,90	69 619,70	209 373,65	<b>373 597,36</b>
<b>Écart :</b>	<b>+ 882,93 €</b>	<b>-823,84 €</b>	<b>+ 668,29 €</b>	<b>+ 12 167,13 €</b>	<b>+48 905,45 €</b>	<b>+ 61 809,96 €</b>

AR PREFECTURE

005-210500237-20160622-DEL20160622119-DE  
Recu le 05/07/2016

Ainsi les recettes globales se sont élevées à 435 407,32 € (pour 373 697,36 € en 2014) et le résultat excédentaire à 85 379,88 € (pour 56 494,03 en 2014).

La Commission Consultative des Services Publics Locaux s'est réunie le 10 juin 2016 et a émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activités de l'exercice 2015.

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

PUBLIÉ LE **05 JUIL. 2016**

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire,  
Gérard FROMM.



AR PREFECTURE

005-210500237-20160622-DEL20160622119-DE  
Reçu le 05/07/2016

Blank lined area for document content.

AR PREFECTURE

005-210500237-20160622-DEL20160622119-DE  
Reçu le 05/07/2016



# COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ

## ANNÉE : 2015



### Parcs souterrains

Val Chancel – Prorel  
Aigle Bleu

AR PREFECTURE

005-210500237-20160622-DEL20160622119-DE  
Reçu le 05/07/2016



## Parc en surface Champ de Mars



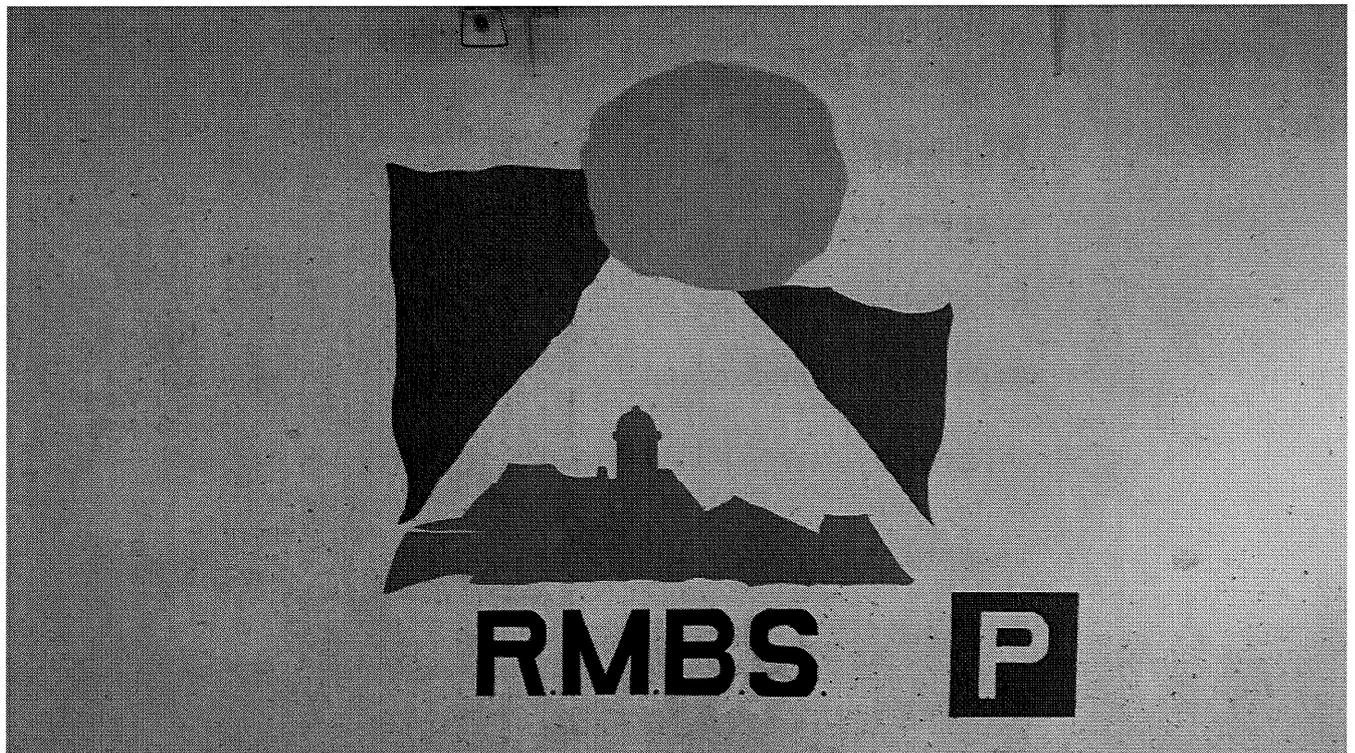
Voirie

## PRÉAMBULE

La R.M.B.S. assure l'exploitation, l'entretien, la gestion technique et administrative du stationnement en parcs et voirie.

Le présent rapport a pour objet de présenter l'évolution des conditions et les résultats de l'exploitation du stationnement gérés par notre régie durant cette dernière année.

Il précise et examine les données statistiques mettant en évidence les composantes du service géré.



# SOMMAIRE

- Compte rendu technique
  - *Composition de l'équipe,*
  - *Organigramme hiérarchique de l'effectif actuel,*
  - *Equipements,*
  - *Tarifs,*
  - *Organisation et entretien.*
- Compte-rendu financier
  - *Nombre de places exploitées,*
  - *Fréquentation,*
  - *Recettes Horaires,*
  - *Recettes Abonnés,*
  - *Dépenses d'exploitation.*
- Environnement – Hygiène – Sécurité
  - *Sécurité,*
  - *Hygiène,*
  - *Accidents.*
- Synthèse et rapport financier



### **c. Equipements en parcs et sur voirie-**

Chaque parc en ouvrage ou de surface est équipé du matériel SKIDATA et d'horodateurs solaires Strada de la société PARKEON, pour le confort des usagers et du personnel, qui se compose individuellement, comme suit :

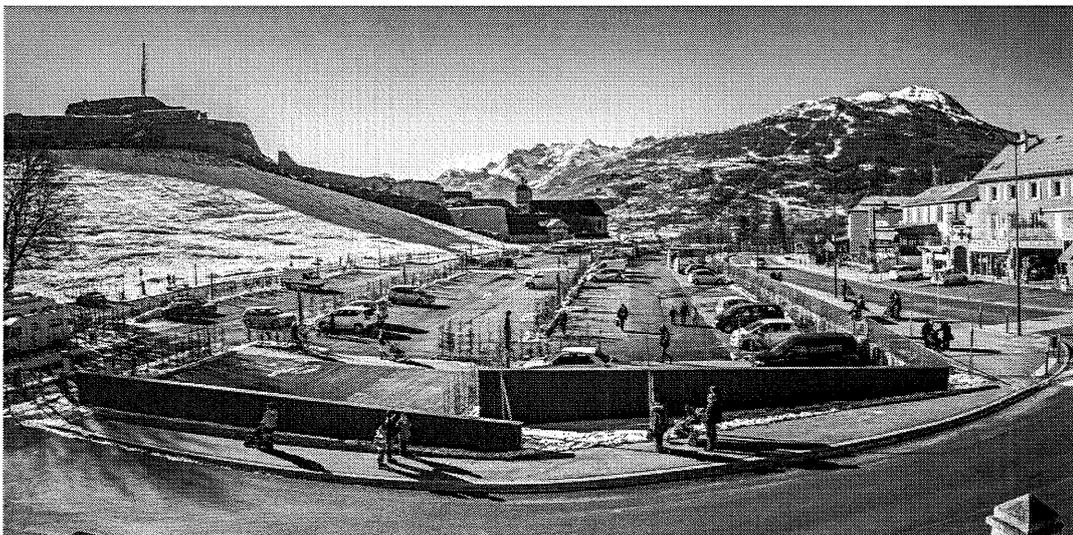
- 1 bureau d'accueil en entrée ou en sortie des parcs en ouvrage, dont le Val-Chancel qui centralise la gestion globale des équipements et de la vidéosurveillance.
- Des lecteurs abonnés aux portails de nuit.
- Des lecteurs abonnés aux sorties piétons.
- Sorties de secours extérieures.
- Caisses automatiques de paiement équipées de lecteurs CB, pièces, billets et choix de langues.
- Systèmes de barrières automatiques en entrée et sortie.
- Panneaux dynamiques pour l'information des usagers.
- Emetteurs et récepteurs pour le réseau hertzien.

La sécurité et le confort des usagers et du personnel est assurée par :

- Les caméras de télésurveillance (enregistrement 24 h/24), visionnages en temps réel.
- Les extincteurs et plans d'évacuation.
- Bacs à sable + pelles.
- Transmission de défauts ou aide aux usagers par téléphonie.
- Ascenseurs et accès aux handicapés.
- Ensemble de sonorisation.
- Détection CO et NO.

Sur la voirie nous comptons désormais un parc de 26 horodateurs solaires de marque STRADA par le fournisseur PARKEON avec leur système de gestion carte Bancaire PARKFOLIO.

Les travaux d'aménagement achevés sur le Champ de Mars et la route de Grenoble, on compte comme horodateurs supplémentaires : un sur la Route de Grenoble, un sur la nouvelle zone BUS / CAMPING-CAR au Champ de Mars et un sur le Parking de l'ancienne école du Prorel.



- **Les tarifs**

Les tarifs (ttc) sont les suivants :

**PARCS EN OUVRAGES ET EN SURFACE**

Réactualisation des tarifs et des périodes payantes sur les Parcs en ouvrages et voirie,  
délibération N° 2014.11.05/185.

Mise en place des nouveaux tarifs au 01 janvier 2015.

<b>VAL CHANCEL-PROREL-AIGLE BLEU-CHAMP DE MARS DIVERS ABONNEMENTS</b>		
<b>TYPES</b>	<b>Abonnements</b>	<b>Abonnements</b>
<b>Abonnements</b>	<b>24 h/24 h</b>	<b>Jour</b>
7 jours *	* 22.00 €	
15 jours *	* 36.00 €	
Mensuel *	* 60.00 €	45.00 €
Trimestriel	170.00 €	
Semestriel	320.00 €	
Annuel	550.00 €	

- \* Types d'abonnements CHAMP DE MARS.

<b>CARTE A L'HEURE</b>	<b>A DÉBITER</b>
50 heures	12.00 €
170 heures	35.00 €
350 heures	65.00 €
700 heures	90.00 €

**VAL CHANCEL - CHAMP DE MARS : 30 minutes gratuites.**

**CHAMP DE MARS : Gratuit de 12H30 à 14H00 et de 19H00 à 09H00**

<b>TARIFS HORAIRES CHAMP DE MARS - PROREL - AIGLE BLEU - VAL CHANCEL</b>	
15 minutes	0,30 €
30 minutes	0,60 €
45 minutes	0,90 €
1 heure	1,20 €
1 heure 15	1,50 €
1 heure 30	1,80 €
1 heure 45	2,10 €
2 heures	2,40 €
¼ d'heure suppl.	0,30 €

**ABONNEMENTS MOTOS DANS LES PARCS EN OUVRAGES**

Les tarifs d'abonnements spécifiques motos dans les parcs en ouvrages, application d'un taux réduit de 50 % des tarifs voiture en vigueur ce jour dans tous les parcs en ouvrage.

(Sachant qu'un emplacement voiture convient pour deux motos)

**CAISSE PARKING EN SURFACE DE L'AIGLE BLEU****Zone Orange**

Caisse parking en surface Aigle Bleu payant de 8 h 00 à 20 h 00 tous les jours.

1 heure	1,00 €
2 heures	1,90 €
3 heures	2,80 €
4 heures	3,60 €
5 heures	4,00 €
6 heures	4,80 €
7 heures	5,60 €
8 heures	6,00 €
Heure sup.	0,70 €

**TARIFS HORAIRES ET RÉSIDENTS SUR VOIRIE**

Du Lundi au samedi et jours fériés de 9 h à 12h30 et de 14h00 à 19h00 - **Gratuit dimanches**

<b>VOIRIE : ZONE BLEUE</b>	
30 minutes	0,80 €
1 heure	1,20 €
2 heures	2,00 €
3 heures	2,60 €
4 heures	3,20 €
Heure sup.	0,70 €

AR PREFECTURE

005-210500237-20160622-DEL20160622119-DE  
Regu le 05/07/2016

## ZONE ORANGE

### ZONE PARKING CAMPING-CAR SUR CHAMP DE MARS Payant par horodateur tous les jours de l'année

24H / 24H	
1 heure	1,00 €
2 heures	1,90 €
3 heures	2,80 €
4 heures	3,60 €
5 heures	4,00 €
6 heures	4,80 €
7 heures	5,60 €
8 heures	6,00 €
Heure sup.	0,70 €

### PLACE GÉNÉRAL BLANCHARD

Tous les jours de l'année.

Zone Orange

De 9H00 à 19H00	
30 minutes	Gratuites
1 heure	1,00 €
2 heures	1,90 €
3 heures	2,80 €
4 heures	3,60 €
5 heures	4,00 €
6 heures	4,80 €
7 heures	5,60 €
8 heures	6,00 €
Heure sup.	0,70 €

## VIGNETTES DE STATIONNEMENT

- **Vignette résident mensuelle** (hors Champ de Mars) : 22,00 € / mois

- Résidents et travailleurs saisonniers C.D.D.

- **Vignette de stationnement sur le Champ de Mars et Jean Freund :**

- 55.00 €/an vignette orange (avec contremarque) pour 1 véhicule.
- Pour les résidents du Champ de Mars.

- **Ville haute et sur le Champ de Mars :**

- Résidents permanents Ville haute :

- 35.00 €/an : Vignette orange : Résident 1<sup>er</sup> véhicule,
- 35.00 €/an : Vignette orange (avec contre marque) : Résident 2<sup>ème</sup> véhicule, uniquement Champ de Mars et Jean Freund.

- Sur le Parking Jean Freund et Champ de Mars uniquement :

- 55.00 €/an : Vignette verte : Commerçants de la ville haute intra-muros et Champ de Mars
- 55.00 €/an : Vignette verte (avec contre marque) : Employé C.D.I de la ville haute intra-muros et Champ de Mars (sur présentation du contrat de travail).

**Sur le Parking Jean Freund uniquement :**

- 55.00 €/an : Vignette bleue : Personnels Mairie, C.C.B et Elus Mairie, C.C.B.

Pièces justificatives à fournir pour la délivrance des vignettes :

- Justificatif de résidence (ne pas avoir de garage ou de box attenant au logement) : (Taxe d'habitation, acte de propriété, contrat de location).
- Inscription K Bis pour les commençants
- Contrat de travail pour les salariés
- Carte grise du véhicule.

## Neutralisation des places de stationnement sur la voirie

- Sur demande auprès des services techniques (pour déménagement, travaux...) pour une durée forfaitaire de 8H00 par jour et par place selon tarifs en vigueur. (facturation R.M.B.S)
- Sur demande auprès des services techniques (pour Marchés, foires, terrasses...) pour une durée forfaitaire de 06H00 par jour et par place selon tarifs en vigueur.

**Les 21 places réservées aux personnes à mobilité réduite bénéficient de la gratuité du stationnement**

## TARIFS SPÉCIFIQUES

**Parcs Hôtel** : Tickets forfait nuit V.I.P. : 5,00 €

**Hôtel** : Tickets forfait une journée : 15,00 €

**E.S.F. Briançon** :

\* Forfait journée pour une semaine : 12,00 € l'unité (du samedi au samedi)

\* Forfait abonné semaine : 10,00 € l'unité

**Tarifs Abonnements dans les parcs en ouvrage pour les socioprofessionnels et regroupements d'usagers, seulement pour les abonnements de longue durée :**

\* 5 % pour 15 personnes, 10 % pour 30 personnes, 15 % pour 50 personnes, 20 % pour plus de 50 personnes.

**Caution carte** : 15,00 €

**Ticket perdu** : 25,00 €

**Intervention sur site en dehors des heures d'ouverture** : 30,00 €

**Disque bleu de stationnement arrêt minute** : vendu 1.00 €

**Résidence Central Parc Neige pour parking Val Chancel :**

\* Forfait annuel 101 places : 9 147 €

**Météo France pour parking Val Chancel :**

\* Forfait annuel 3 cartes : 1 650 €

- Compte-rendu financier

- Nombre de places exploitées-**

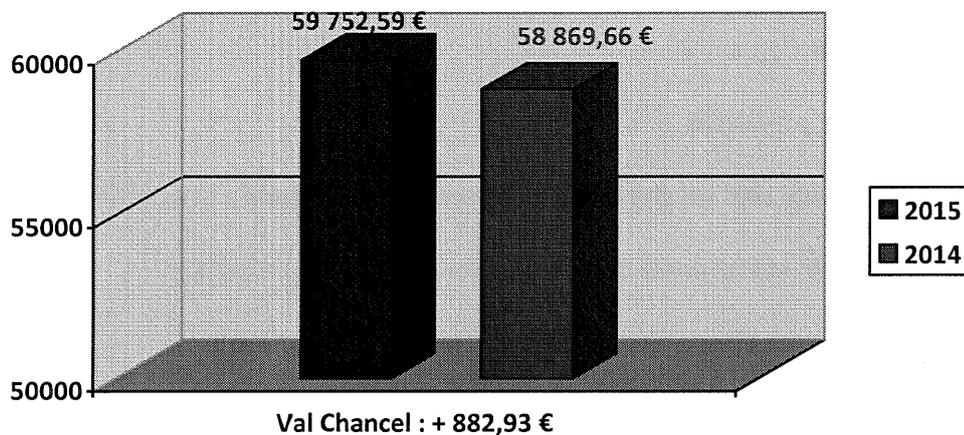
- Parc Val-Chancel : 250 Places
- Aigle Bleu : 175 Places
- Prorel : 180 Places
- Champ de Mars : 275 Places
- Voirie : 533 Places

- Recettes globales-**

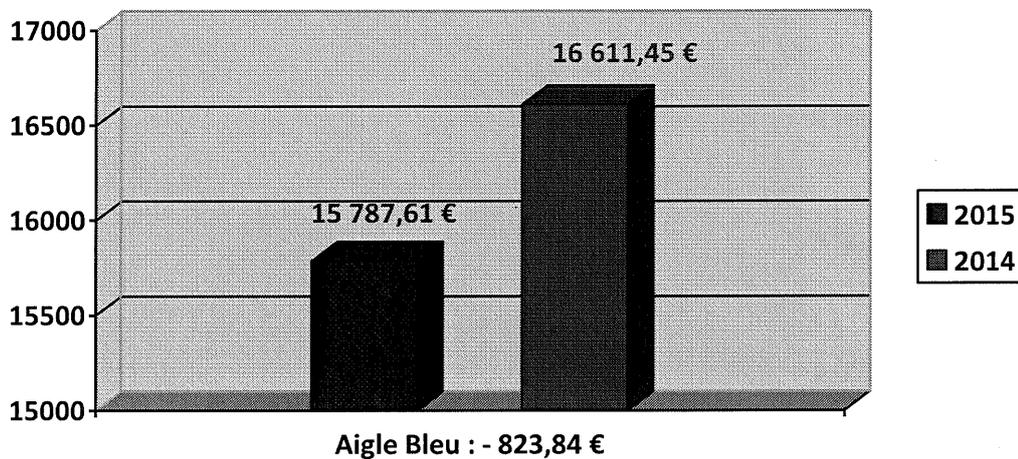
ANNÉES	Val Chancel	Aigle Bleu	Prorel	Champ de Mars	Voirie	TOTAL
<b>2015 *</b>	59 752,59	15 787,61	19 801,19	81 786,83	258 279,10	<b>435 407,32</b>
<b>2014 *</b>	58 869,66	16 611,45	19 132,90	69 619,70	209 373,65	<b>373 597,36</b>
<b>Ecart :</b>	<b>+ 882,93 €</b>	<b>-823,84 €</b>	<b>+ 668,29 €</b>	<b>+ 12 167,13 €</b>	<b>+48 905,45 €</b>	<b>+ 61 809,96 €</b>

\* : Hors régulation rattachement d'exercices précédents, remboursement sinistre et compensation T.V.A :

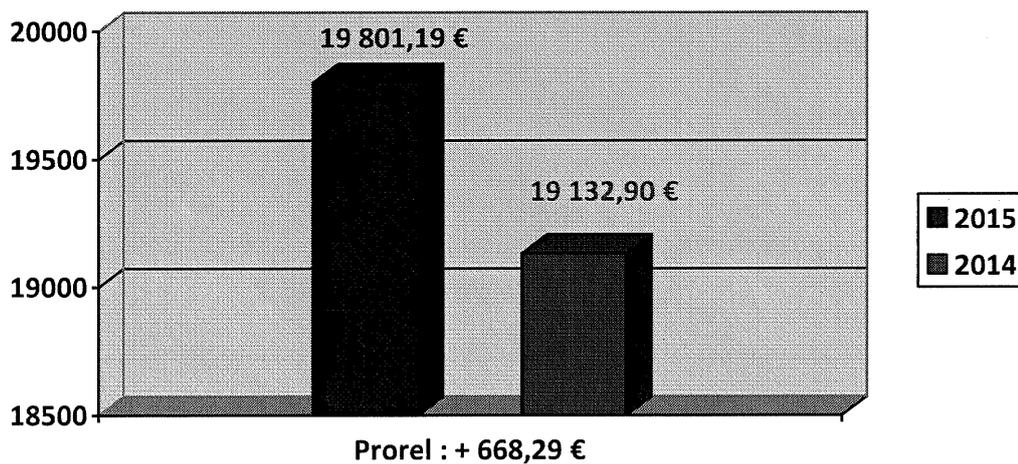
### VAL CHANCEL

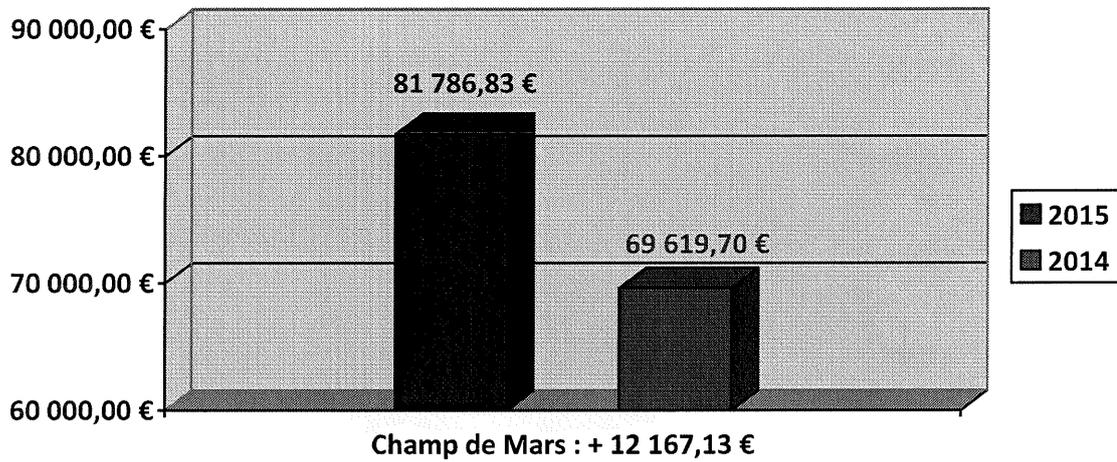
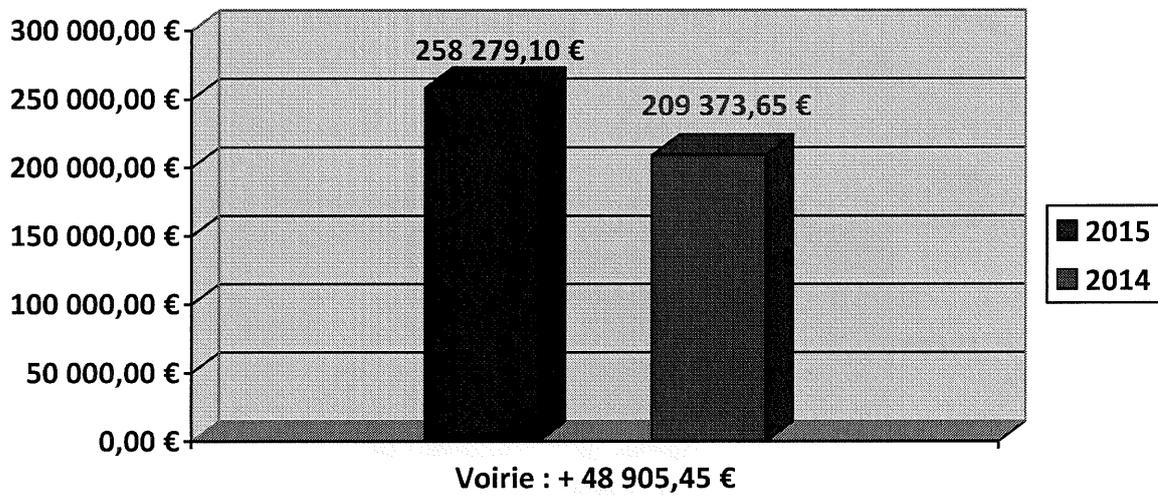


**AIGLE BLEU**



**PROREL**



**CHAMP DE MARS****VOIRIE****Détail Voirie :**

ANNÉES	VIGNETTES	HORODATEURS	TERRASSES	TRAVAUX
2015	63 689,00 €	194 590,10 €	16 546,20 €	21 342,00 €
2014	52 076,00 €	135 266,65 €	16 548,00 €	5 481,00 €
Ecart :	+ 11 613,00 €	+ 59 323,45 €	- 1,80 €	+ 15 861,00 €

- **Dépenses et résultats d'exploitation**

**ANNEE 2015**

Dépenses	Total
Produits d'entretien	1 205,33 €
Energies EDSB et RBEA	19 193,96 €
Fournitures d'entretien et de petits équipements	4 668,19 €
Fournitures administratives	512,91 €
Carburants	2 279,29 €
Autres matières et fournitures	1 204,98 €
Prestations services (sous traitante générale) Parkfolio	7 671,76 €
Location mobilières	801,18 €
Servitude / redevances Convention SCV	150,00 €
Entretien réparation sur bien immobilier	8 666,68 €
Entretien et réparation matériel roulant	1 299,93 €
Maintenance	10 631,16 €
Primes d'assurances PARCS et VOIRIE	14 147,22 €
Primes d'assurances Autres	1 057,98 €
Frais de personnel	139 000,00 €
Annonces et Insertions	1 289,60 €
Vignette voirie et pochette	3 173,06 €
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	37,66 €
Lignes Téléphonies	7 396,23 €
Services bancaires et assimilés	1 459,01 €
Cotisation Foncière des Entreprises (anc taxe prof)	285,00 €
Taxes foncières	6 562,08 €
Autres taxes OM + COM CB	38 092,18 €
Dotations aux amortissements	79 242,05 €
<b>TOTAL TTC</b>	<b>350 027,44 €</b>

**ANNEE 2014**

<b>Dépenses</b>	<b>Total</b>
Energies	24 966.24
Fournitures d'entretien et de petits équipements	1 139.42
Fournitures administratives	1 741.42
Carburants	1 497.79
Autres matières et fournitures	186.63
Prestations services (sous traitante générale)	3 473.10
Entretien réparation sur bien immobilier	4 519.20
Entretien et réparation matériel roulant	306.93
Maintenance	8 404.49
Primes d'assurances PACHAN	11 790.64
Primes d'assurances Autres	1 025.07
Frais de personnel	133 240.37
Annonces et Insertions	1 256.28
Vignette voirie et pochette	3 504.00
Divers publications (lettrage signalétique)	776.28
Frais d'affranchissement	200.00
Lignes Téléphonies	5 919.84
Lignes PARKFOLIO	675.54
Services bancaires et assimilés	1 215.08
Cotisation Foncière des Entreprises (anc taxe prof)	283.00
Taxes foncières	37 753.19
Autres taxes OM + COM CB	6 503.76
Report d'investissement à réaliser	10 230.76
<b>TOTAL TTC</b>	<b>317 103.33</b>

Nous avons un bénéfice net pour l'année 2015 de : **85 379,88 €**

Nous avons un bénéfice net pour l'année 2014 de : **56 494.03 €**

**Ecart : + 28 885,85 €**

- Environnement – Hygiène – Sécurité
- **Sécurité-**

La sécurité pour le confort des usagers et du personnel est assurée sur le parc Val-Chancel par :

- 16 caméras de télésurveillance (enregistrement 24 h/24).
- 25 extincteurs.
- 1 bac à sable.
- 1 ascenseur.
- 1 transmetteur de défauts.
- 1 centrale de détection CO.
- 1 pompe de relevage.
- 4 ventilateurs de soufflage d'air.
- 4 ventilateurs d'extracteur d'air.
- 1 phonie accessible 24 h/24 sur chaque appareil.

La sécurité pour le confort des usagers et du personnel est assurée sur le parc Prael par :

- 10 caméras de télésurveillance (enregistrement 24 h/24).
- 15 extincteurs.
- 1 bac à sable.
- 1 transmetteur de défauts.
- 1 ascenseur.
- 1 phonie accessible 24h/24 sur chaque appareil.

La sécurité pour le confort des usagers et du personnel est assurée sur le parc Aigle Bleu par :

- 19 caméras de télésurveillance (enregistrement 24 h/24).
- 16 extincteurs.
- 2 bacs à sable.
- 1 transmetteur de défauts.
- 1 centrale de détection CO, NO.
- 1 pompe de relevage.
- 4 ventilateurs de soufflage d'air.
- 4 ventilateurs d'extracteur d'air.
- 2 ascenseurs.
- 1 phonie accessible 24h/24 sur chaque appareil.

La sécurité pour le confort des usagers et du personnel est assurée sur le parc Champ de Mars par :

- 5 caméras de télésurveillance (enregistrement 24 h/24).
- 1 transmetteur de défauts.
- 1 phonie accessible 24h/24 sur chaque appareil.

Les sociétés assurant les contrats de maintenance sur les parcs sont :

- DESAUTEL : Matériel de lutte contre l'incendie.
- DRÄGER : Ventilation, pompe de relevage, centrale de détection CO/NO.
- PERDIGON : Ascenseur, portes automatiques (Prorel / Val-Chancel / Aigle Bleu).
- DEKRA : Conformité des installations électriques, conformité des appareils de levage et de manutention.
- Agents R.M.B.S : Télésurveillance 24 h/24 7jours/7.
- PARKEON, PARKFOLIO : Horodateurs, télémaintenance cartes bancaires.
- RICOH : Maintenance du photocopieur multifonctions.

Acte de malveillance sur voirie :

- Victime de tags sur horodateurs sur le parking Lepoire.  
Nettoyage par les agents de la R.M.B.S
- Tentative de vandalisme sur un horodateur sur le parking Lepoire.  
Remise en état par les agents de la R.M.B.S
- Horodateur vandalisé parking Jean Freund  
Remise en état par Parkeon : 1 196,40 €
- Horodateur vandalisé dans la rue Petsche.  
Remise en état par Parkeon : 1 396,35 €

Acte de malveillance sur Parcs :

- Victime de 5 sinistres sur barrières et portique au parc Champ de Mars  
Préjudice financier de 7 188,80 €
- Victime d'un sinistre sur barrière au parc Prorel.  
Préjudice financier de 855,60 €
- Victime d'un sinistre sur barrière au parc Val Chancel  
Préjudice financier de 1 500,00 €

Remboursement par les assurances : 6 200,60 €

Reste trois sinistres en cours.

Visite annuelle concernant les contrôles de sécurité :

- Dekra : Visite conformité des installations électriques. Visite quinquennale des ascenseurs.
- Desautel : Visite incendie
- Perdigon : Visite conformité et sécurité des ascenseurs et portes automatiques.
- Drager : Visite et contrôle du CO et NO

Les opérations courantes d'entretien et de maintenance des différents équipements ont été réalisées tout au long de l'année sur les parcs, soit directement par le personnel du site, soit par l'intervention d'entreprises dédiées.

- **Higiène**

- Nettoyage du parking hebdomadaire avec utilisation de produits bactéricides.
- Balayage et nettoyage des sols de l'ensemble des Parcs avec des véhicules autoportés.

- **Accidents**

ACCIDENTS DU TRAVAIL : Aucun accident à déplorer.

ACCIDENTS USAGERS : Aucun accident à déplorer.

- Synthèse et rapport financier

**DÉLÉGATION DES SERVICES PUBLICS LOCAUX**

**Synthèse de la RMBS de 2010 à 2015 :**

Le contrat de concession des parcs Val Chancel et Silo du Prorel a été signé le 14 Avril 1997, pour une durée de 12 ans, entre la ville de Briançon et la société SEREP. La D.S.P. du stationnement finissant fin 2009, la nouvelle Municipalité n'a pas souhaité renouveler cette dernière. Elle a donc créée début 2010 la **Régie Municipale Briançonnaise de Stationnement**, conservant le personnel en place (1 responsable, 2 agents).

La régie a aujourd'hui six ans d'existence.

Nous disposons désormais d'un nouveau parc de 26 horodateurs STRADA, conciliant le solaire et compatibilité avec le système de gestion C.B « Parkfolio ».

**Au titre des investissements pour l'année 2015, il a été budgété et réalisé :**

- L'installation des réglattes LED, des blocs secours LED, et des détecteurs de présence dans les coursives et allées de tous les parcs pour un montant global de : 9 728.60 €
- Le goudronnage de la rampe d'accès d'entrée au parc du Val Chancel pour un montant de : 3 787.20 €
- Le remplacement des tableaux électriques du Val Chancel et Prorel pour un montant de : 1 551.60 €
- La rénovation des panneaux du portique d'entrée Prorel pour un montant de : 4 759.50 €
- Câblage et éclairage des locaux techniques des parcs pour un montant de : 5 686.90 €
- Le remplacement du P.C au bureau du Val Chancel pour un montant de : 639.90 €
- Rayonnage pour local archives au Val Chancel pour un montant de : 2 539.88 €
- Chauffe-eau électriques Val Chancel et Prorel pour un montant de : 400.20 €
- La Rénovation du tableau électrique de l'ascenseur du parking Prorel pour un montant de : 288,00 €
- La mise en place de protection pour les intempéries sur les édicules des caisses de paiements du Champ de Mars pour le bien être de nos usagers pour un montant de : 5 820,00 €
- La rénovation d'isolation sur le parking souterrain au Prorel (surface) suite aux infiltrations d'eau pour un montant de : 17 891,28 € (2 800,08 € routière du midi et 15 091,20 € Pic)
- Changement de la centrale électrique de détection CO NO du Val Chancel pour un montant de : 8 925,59 €

En conclusion, pour cette sixième année d'exploitation, la Régie Municipale Briannoise de Stationnement porte toujours aussi bien son nom de service public. La municipalité et l'ensemble des agents ont contribué à améliorer de par, leurs implications et investissements personnels, les travaux de rénovation des parcs et sur voirie, avec l'installation des nouvelles technologies LED pour l'éclairage des locaux ; l'accueil, le bien-être et la sécurité de nos usagers permet, surtout cette année de réaliser des économies et avoir une progression nette dans la fréquentation et le chiffre d'affaire.

**Rapport EDSB du 27 Mai 2016. Montants annuels des consommations électriques.****Parc Prorel :**

Année 2014 : 5 033,34 €

Année 2015 : 4 207,78 €

**Ecart : - 825,56 €****Parc Val Chancel :**

Année 2014 : 15 208,91 €

Année 2015 : 9 491,94 €

**Ecart : - 5 7146,97 €****Parc Aigle Bleu :**

Année 2014 : 8 458,51 €

Année 2015 : 8 293,13 €

**Ecart : + 165,38 €****Nous avons réalisé une économie de : 6 377,15 €**

AR PREFECTURE

005-210500237-20160622-DEL20160622119-DE  
Regu le 05/07/2016

**RAPPORT FINANCIER :**

<b>2014</b>			<b>2015</b>		
<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Résultat</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Résultat</i>
373 697,36 €	317 203,33 €	+56 494,03 €	435 407,32 €	350 027,44 €	+85 379,88 €